



Dynamiser les territoires ruraux

| Journées régionales des transitions |

2021

Synthèse des ateliers de la Journée des transitions en Normandie

La Journée régionale des transitions organisée par le Labo de l'ESS en Normandie a permis de mettre en lumière des **dynamiques portées par l'ESS en milieu rural**, milieu de vie et d'activités essentiel à intégrer dans les réponses aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels.

Qu'entend-on par territoire rural ? L'étude de l'INSEE parue en avril 2021¹ indique que « les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité (...). Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017 ». L'étude précise qu'il faut associer à cette définition des critères fonctionnels, comme le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Cette approche identifie quatre types d'espaces ruraux, allant des communes rurales très peu denses aux communes sous forte influence d'un pôle d'activité.

Malgré les difficultés que peuvent connaître nombre de ces espaces (difficultés d'accès aux services d'intérêt général et de soins, aux commerces de proximité, à l'emploi, problématiques de mobilité...), ces derniers représentent aujourd'hui **des terrains propices à la co-construction des solutions aux crises contemporaines**.

Pour preuve, la part de l'ESS dans l'emploi en milieu rural y est plus importante qu'en zones urbaines et périurbaines (17,7 %² des emplois privés ruraux) et y connaît une augmentation supérieure qu'à l'échelle nationale (0,7 % par an). L'ESS est par ailleurs plus implantée en milieu rural que le reste de l'économie, avec **7 % d'emplois ruraux ESS contre 5 % à l'échelle nationale**.

1. « [Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations](#) », INSEE, avril 2021

2. Les données de ce paragraphe sont issues de « [L'ESS dans les territoires ruraux : étude TRESSONS](#) », Avise, RTES et Observatoire national de l'ESS du CN-CRESS, juin 2019

Partant de ces constats, les échanges sur les dynamiques territoriales de transitions en milieu rural ont porté sur les freins, leviers et perspectives de développement selon trois entrées thématiques :

• Transitions agricoles solidaires et accessibles à toutes et tous

Nécessaire pour le vivant et ressource pour de nombreux secteurs d'activités, le secteur agricole est depuis plusieurs décennies au centre des attentions en matière de transitions : ravages de l'agriculture conventionnelle intensive sur l'Humain (producteur et consommateur) et son environnement, déséquilibre des revenus entre producteurs et grands distributeurs, solitude et désenchantement au sein d'une profession dont chacun dépend,, etc. Dans les territoires, les acteurs s'organisent et coopèrent, pour mettre en place des modèles transitifs (agroécologie,³ permaculture⁴ intensive, etc.), fondés sur une vision systémique du territoire.

• Campagnes et centres-bourgs, des lieux de vie en transition grâce aux coopérations

Cette thématique recoupe plusieurs enjeux auxquels font face les territoires ruraux, notamment ceux qui cumulent plusieurs freins : stratégies de développement territorial pour maintenir les jeunes actifs locaux ou en attirer, conditions d'accessibilité aux services essentiels et de proximité, cultivation du lien social et du vivre ensemble entre habitants historiques et ceux dits « néo-ruraux » etc. La transformation de lieux existants et de commerces fermés en lieux « vivants » est l'une des solutions, souvent portée par des acteurs relevant de l'ESS visant à contrer les dynamiques de désertification et d'exode en milieu rural. Tiers-lieu⁵, écoconstruction, activité culturelle... à partir d'un lieu, d'un périmètre de projet en commun, des dynamiques de coopération transforment et créent des lieux de vie en transitions.

• Accéder à des emplois durables et solidaires dans tous les territoires

Cet axe aborde les enjeux d'accès à l'emploi en milieu rural, problématique à la croisée des différentes dimensions des transitions, et également de différentes politiques publiques. Les acteurs de l'ESS, engagés au sein de projets pour l'insertion par l'activité économique (IAE), porteurs de nouvelles formes d'emplois comme les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE), innovent et créent des retombées vertueuses pour l'écosystème territorial, en proposant des activités et services répondant à des logiques de durabilité et de solidarité.

3. « L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (...) et à préserver les ressources naturelles », définition du Ministère de l'agriculture, 2013.

4. « La permaculture s'applique tout aussi bien à l'agriculture qu'à la gestion de l'énergie, de la finance, de l'architecture (...) Le cœur de l'approche repose sur 3 piliers éthiques : prendre soin de la terre, prendre soin des humains, créer l'abondance et redistribuer les surplus », site de Cultures en ville.

5. Un tiers-lieu, de l'anglais « the third place » (Ray Oldenberg, 1980) est un espace de sociabilité informel qui se distingue du premier lieu, la maison, et du second, le travail. Espace de médiation et d'innovation, il favorise le faire-ensemble, l'échange de compétences, la créativité et la libre expression en réunissant dans un même endroit des individus aux parcours et aux cultures différentes, Rapport [Dynamiques collectives de transitions dans les territoires](#), le Labo de l'ESS, 2019.

6. Selon l'article L. 5132-1 du Code du travail, l'IAE a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, à bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'IAE, notamment par la création d'activités économiques, contribue au développement des territoires ».

7. C'est une coopérative d'entrepreneuriat collectif. Elle peut adopter le statut juridique d'une société coopérative ouvrière de production (SCOP), d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou d'une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL). Une CAE permet la mutualisation autour de la sécurisation, le développement et l'accompagnement des activités des entrepreneurs dans la durée. Source : site du [Labo de l'ESS](#).

Structures intervenantes des ateliers thématiques organisés pendant les Journées régionales des transitions :

La société coopérative et participative (SCOP) [La Coop des territoires](#), l'association [Terre de liens Normandie](#) ([Terre de liens](#) regroupe un réseau associatif, une foncière et une fondation), la [Chambre d'Agriculture du Calvados](#), la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) [Rhizome](#), le tiers-lieu le [K\(r\)abo](#), la [Fédération nationale Famille Rurales](#), la Compagnie [Passerelles Théâtre](#), l'épicerie associative [Barnabé l'épicier](#), la Société d'économie mixte (SEM) [Foncière de Normandie](#), l'association [Fil & Terre](#), l'association intermédiaires et les chantiers d'insertion [Tef du Cingal](#), l'association [Mob'IN Normandie](#), la CAE [Crescendo](#). L'animation des ateliers était assurée par Marie Vernier, Lola Claeis et Rodolphe Joigne.

• Une méconnaissance encore importante de l'ESS

L'un des freins majeurs au développement de projets favorisant des dynamiques de transitions en milieu rural consiste en une certaine méconnaissance de l'ESS, certainement en partie liée à son caractère transversal qui ne rend pas toujours évident son portage politique par les élus et services des collectivités. L'engagement de ces derniers en faveur des projets de l'ESS, ressources pour la dynamisation des territoires ruraux, est toutefois crucial. Or, la connaissance des différents acteurs de l'ESS et des spécificités liées à leur modèle économique hybride, s'avère une condition sine qua non du soutien que les collectivités peuvent apporter aux dynamiques de l'ESS. Une évolution des représentations doit être accompagnée pour pleinement reconnaître l'ESS comme ressource du développement économique territorial durable et solidaire et accélérer son déploiement.

La nomenclature des modes de subventionnement des projets territoriaux est souvent inadaptée aux projets collectifs coopératifs, multi-activités, à modèles hybrides.

La nomenclature existante en matière de soutiens publics aux projets agricoles tend à favoriser l'étude de projets de nature strictement agricole, au détriment de ceux, davantage hybrides, alliant diverses activités. Pourtant, des solutions existent comme en témoigne la mise en place de l'appel à projets « [Mise en œuvre et développement de coopérations](#) » par la Région Normandie.

• L'ESS vectrice d'ancrage territorial et de liens, pour des solutions adaptées aux besoins des habitants

Partir des besoins de l'écosystème des acteurs territoriaux pour créer de l'ingénierie de projet et faciliter l'accompagnement à l'installation agricole. Pour les territoires où l'architecture agricole locale est assez éloignée des circuits courts, mais plutôt axée sur une logique d'agrandissement des exploitations, les mécanismes de transmission et de conversion en exploitation bio sont complexes. C'est pourquoi le rôle joué par les acteurs de l'ESS, véritables « courroies de transmission » entre les différents échelons de correspondants publics et les exploitants, est particulièrement précieux.

Dans l'objectif de développer 500 fermes normandes dans une logique de conversion en bio, et pour inciter à la relève agricole sur le territoire, la coopérative Coop des territoires agit en identifiant les porteurs de projets potentiels, y compris ceux qui ne seraient pas issus du monde agricole. C'est dans le cadre du projet « Passerelle Normandie » (projet multi-partenarial visant à repenser les liens ville-campagne, à promouvoir les territoires ruraux et à favoriser leur renouvellement démographique) que la Coop des territoires facilite l'installation des porteurs en milieu rural, en collaboration avec des structures aux compétences spécifiques (CITER), à travers des séjours d'immersion en tiers-lieux, ou encore via l'organisation d'un festival autogéré dans le Bocage ornais permettant de créer de nouveaux liens sources de futurs projets coopératifs fertiles.

Rendre la culture accessible par la co-construction avec les habitants

Permettant une sensibilisation originale aux enjeux contemporains, tout en exploitant de nouvelles voies de participation citoyenne, les activités culturelles à destination de toutes et tous constituent un levier fort dans l'accompagnement des publics diversifiés, dans tous les territoires, vers un changement des usages.

Implantée en milieu rural, la compagnie Passerelles Théâtre défend ainsi l'accès au droit culturel, en pratiquant de l'art itinérant, allant vers les publics, y compris vers ceux dits « éloignés » dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville, ou dans les centres de détention. Le projet de la compagnie est d'aller au-delà de la dimension « divertissement » de la culture, pour rendre la qualité culturelle accessible en milieu rural et être vecteur de sensibilisation et de lien social.

• La force du réseau : des coopérations pour une approche systémique des transitions

Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), Groupement foncier agricole (GFA), Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)... ces formes coopératives du secteur agricole représentent autant d'opportunités d'appui sur un collectif, sur un réseau, pour pallier les lacunes du monde agricole classique. **Le travail de l'interconnaissance et de l'écoute active entre acteurs**, entre métiers et spécificités de chaque type d'acteur agricole, nourrit et renforce l'approche systémique des projets de territoire.

Pour matérialiser et concrétiser la nécessaire coopération entre acteurs et entre territoires, Terre de liens a mis en place « [PARCEL](#) », un outil calculateur renseignant le nombre d'agriculteurs à installer, le nombre d'emplois à créer et le nombre d'hectares nécessaires pour répondre aux objectifs de transition et de relocalisation de l'alimentation identifiés sur un territoire. Concrètement, ce type d'outil permet de souligner l'importance de la solidarité territoriale entre différents territoires, notamment face aux enjeux spatiaux d'occupation des sols.

• L'ESS motrice de la revitalisation des centres-bourgs

La diversité des formes juridiques et d'organisation que recouvre l'ESS, aux modèles économiques souvent hybrides et aux modes de gouvernance basés sur la participation des parties prenantes au projet, constitue une ressource en termes d'innovation en milieu rural et ouvre tout un « champ des possibles » pour réinventer les conditions d'attractivité sur ces territoires, partant des (nouveaux) besoins des habitants.

Impulsée par la Région Normandie et mise en place en 2021, la Société d'économie mixte (SEM) Foncière de Normandie intervient au sein des territoires ruraux pour favoriser la réimplantation de commerces en centres-bourgs. Au-delà de l'inspiration par la dynamique de la foncière rurale et solidaire [Villages vivants](#), la Foncière Normandie souligne sa volonté de s'appuyer sur l'ESS pour proposer en milieu rural de nouveaux types d'entreprises et développe une stratégie fondée sur la mixité : tant en termes de modularité des montages (indivision / propriété par les porteurs de projets du fonds de commerce / location par les porteurs du projets, etc.) que de la nature même des projets (diversité et complémentarité des usages, des publics, des types d'activités).

Pour un changement des représentations et des cultures

Promouvoir et outiller la coopération :

- Tous les acteurs s'accordent à souligner l'intérêt d'un **diagnostic territorial** des structures de l'ESS, comme première étape vers l'appropriation des valeurs et l'interconnaissance des dynamiques dont elles sont porteuses. Ce diagnostic territorial pourrait à titre d'exemple comprendre un référencement par secteur, filières et/ou types d'acteurs de l'ESS, point de base à une analyse des enjeux auxquels ils font face, de leurs besoins, de leurs apports sur le territoire et des liens qu'ils tissent avec d'autres acteurs locaux.
- Une prise de conscience collective que la coopération s'avère fondamentale et doit se décliner dans les actions d'information à destination de l'ensemble des parties prenantes des projets de territoire. Qu'il s'agisse d'actions relevant de la formation initiale ou continue, elles constituent une étape clé dans l'appropriation et l'apprentissage concret de la coopération, laquelle ne va pas de soi. Si nous souhaitons voir émerger et réussir davantage de projets de fermes collectives, dont il a été question lors des ateliers, il convient certainement d'inscrire la coopération au cœur de la formation initiale des écoles agricoles.

À destination spécifique des collectivités territoriales :

- **Miser sur la transversalité plutôt que le cloisonnement** : en termes de politiques publiques en milieu rural, l'ESS ne peut être dissociée du développement économique. Les élus disposant de cette « double-casquette », permettent d'envoyer un message politique fort, et facilitent concrètement les interactions des services et des projets. De même, l'articulation et l'interconnaissance entre les différents échelons territoriaux (local, national, régional) contribuent également à cette dynamique de décroisement.
- L'intégration de **l'économie sociale et solidaire dans tous les projets de territoire**, à commencer par les schémas territoriaux et les contrats de territoire, dont par exemple les Contrats de Relance et de Transition Ecologique, doit être affirmée plus fortement.
- **Dépasser le rôle de financeurs pour tenir celui de co-acteurs** : il est essentiel que les membres des différentes collectivités territoriales aillent à la rencontre des initiatives et porteurs de projet. Cela peut être facilité notamment par la mise en place, par les pouvoirs publics, de conférences de financeurs, qui par ailleurs ont vocation à faciliter le développement du plus grand nombre de projets, indépendamment de leur ancienneté et cercles d'influence d'origine.
- **Mettre à disposition des moyens concrets pour les projets ne rentrant pas aisément « dans les lignes » des financements publics**, à travers par exemple l'identification d'une « ligne blanche » dans le budget municipal, dédiée au financement des projets citoyens répondant de manière parfois originale aux enjeux locaux, comme c'est le cas par exemple pour la commune de La Ferté-Macé, dans l'Orne.
- Afin de favoriser la mise en place de coopérations en faveur de la dynamisation des territoires ruraux, les appels à projets pilotés par les collectivités territoriales représentent un levier intéressant, à condition que ces derniers mettent en avant, voire « **bonifient** » le **critère de la coopération** au profit d'une logique traditionnellement concurrentielle. Idéalement, une ligne de financement dédiée au temps coopératif pourrait être prévue dans les appels à projets.
- **Dépasser l'évaluation par les chiffres, et s'acculturer, avec les acteurs de terrain, aux démarches d'évaluation d'impact social**, rendant compte de l'apport matériel et immatériel des structures sur le territoire et permettant de renverser les logiques purement comptables, monétaires et financiarisées.

À destination spécifique des acteurs de l'ESS :

- Promouvoir une ESS sans rivage, entre les acteurs « historiques » (associations, mutuelles, coopératives), les formes de coopération territoriale de l'ESS plus récentes (PTCE, CAE), ainsi que plus largement les acteurs visant à contribuer aux projets territoriaux d'intérêt général.
- Travailler un maillage territorial dense et resserré des réseaux et structures de l'ESS de l'accompagnement, en misant sur la complémentarité géographique et des services proposés, pour un accompagnement fluide des acteurs.

La transition écologique, une opportunité pour l'ESS

Par sa capacité à mettre l'Humain et l'environnement au centre, à fédérer et à faire coopérer différents types d'acteurs, à porter la transversalité, l'ESS est une voie sûre et éprouvée pour mettre en œuvre les transitions devant nécessairement être systémiques. L'ESS porte de manière concomitante et durable la justice environnementale et la justice sociale, en s'adressant à toutes et tous.

Toujours innovante, ancrée dans une résilience positive, elle répond aux défis d'aujourd'hui et aux souhaits des générations de demain. Il est donc nécessaire et urgent d'affirmer et d'assumer des positionnements politiques et réglementaires en faveur des transitions.



Direction éditoriale : Marie VERNIER, Rédaction : Marie MORVAN
| Création graphique : Joséphine LEFEBVRE |
| Crédits photos : Pixabay |

Le Labo de l'ESS
5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

 lelabo-ess.org
 @lelabo_ess
 lelaboess
 Le Labo de l'ESS

CONTACT
Marie MORVAN
Chargée de mission
marie@lelabo-ess.org